



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 29 novembre 2018
Convocation des conseillers :
le 29 novembre 2018



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Marc Baum, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 5.1.70. Devis - Travaux - réaménagement et une place de jeux dans la forêt Clair-Chêne

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 1.130.000 € concernant le réaménagement et une place de jeux dans la forêt Clair-Chêne;

Considérant qu'un premier crédit de 435 000 € est inscrit à l'article 4/621/221313/19038 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 12 voix oui et 6 abstentions**

le devis de 1.130.000 € concernant le réaménagement et une place de jeux dans la forêt Clair-Chêne.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre